

**Assemblée générale de la Fraction de Commune de L'Orient**  
**Lundi 12 décembre 2016 à 20h00 à l'Hôtel de la Poste**

- Ordre du jour:**
1. **Assermentations**
  2. **Adoption PV assemblées 6.6/20.6/18.10.2016**
  3. **Communications Conseil Administratif**
  4. **Préavis Budget 2017**
  5. **Préavis Plafond d'endettement**
  6. **Préavis Autorisation de plaider**
  7. **Divers et Propositions individuelles**

**Présences Conseil Général : 36**

**Excusés: 5**

**Conseil Administratif : 5**

**A assermenter : 14**

**Excusés :**

- Pierre Perrin**
- Anne-Marie Gautschi**
- Franceline Piguet**
- Yole Ducommun**
- Irène Reymond**

**Bernard Stucki ouvre l'assemblée en nous rassurant sur sa santé .Il va bien. Il remercie Pascal Simonin de l'avoir remplacé lors de la dernière assemblée. Il remercie chacun de sa présence.**

**Il signale que l'ordre du jour est modifié, à savoir biffer le Préavis No 5 l'autorisation de plaider, déjà passé lors de la dernière assemblée.**

**1. Le Président procède à l'assermentation des personnes suivantes pour la durée de la législature selon la forme usuelle .**

<b>Mesdames</b>	<b>Rochat Josette</b>
	<b>Pitzolu Anouck</b>
	<b>Busset Monique</b>
	<b>Betschen Christiane</b>
<b>Messieurs</b>	<b>Masson Robert</b>
	<b>Rochat René</b>
	<b>Golay Pascal</b>
	<b>Meylan Albert</b>
	<b>Golay Pierre-André</b>
	<b>Piguet Charles-André</b>
	<b>Rochat Pierre-Maurice</b>
	<b>Meylan Guy-Daniel</b>
	<b>Zahnd Roland</b>
	<b>Bodenmann Barnabé</b>

2. Pour les PV Pierre-André Golay signale que la date du 18.10.2016 n'est pas juste. Il s'agit de l'assemblée du 25 octobre 2016. Alfred Luthi signale que le secrétaire de l'assemblée du 20.6.2016 était Christophe Bonny, Willy Meylan étant malade. De plus il doit avoir deux

signatures. La question est de savoir si c'était Christophe Bonny qui aurait dû le faire. Le secrétaire en titre l'a fait pour rendre service. Les PV sont admis avec deux abstentions. Le PV du 20.6.16 sera corrigé en conséquence.

### **3. Président du Conseil Administratif nous communique :**

- Il nous remercie de consacrer un moment pour la bonne marche du Village.
- Le Conseil fonctionne au complet. Il se réunit deux fois par mois pour les affaires courantes et se rend à diverses invitations.

Au début de décembre le village comptait 783 habitants. Malheureusement, quelques-uns nous ont quitté:

Mesdames Irène Meylan  
Catherine Leuba  
Alice meylan  
Anick Urech

Messieurs Michel Rochat  
Guiseppe Donato  
Paul Dégailler, à la veille de son 100e anniversaire

L'assemblée se lève pour observer une minute de silence.

Il y a aussi d'heureux événements avec les naissances suivantes :

Jade Piccard  
Isaac Meylan  
Anaëlle Arnautovic  
Alba Pasandin  
Elvin Hrustanovic  
Luka Monayron  
Natan Rouiller

Quelques événements ont eu lieu au Village. Peu de succès pour la Fête au Village de 2016. Conséquences: Pas de Fête en 2017, pas en 2018 (Fête du 1er Aout à l'Orient). Rendez-vous en 2019. On essayera de trouver une autre formule plus attrayante.

La Fête du 1er Août 2017 sera organisée par le Village du Solliat, au Rocheray. Le marché de Noël fût magnifique; merci aux organisateurs dans le Salle mise à disposition par le Village.

La place verte est toujours bien occupée et appréciée, ainsi que la Piste Vita.

L'éclairage public est bientôt complètement aux normes.

Pour les différents dicastères, les responsables répondront aux questions.

Les citoyens auront peut-être remarqué les nouvelles décorations, par exemple à la Rue Paul-Golay à la demande de certains habitants.

Il remercie Charly Flaction qui embellit le Village depuis des années. Il prend sa retraite. Il lui demande de s'avancer pour recevoir un petit souvenir du Village. **MERCI CHARLY.** Ca été un plaisir pour lui.

Il sera remplacé par Georges Masson qui s'occupe merveilleusement de la Piste Vita, des fontaines et panneaux d'affichage, ceci avec l'accord de Madame. Bien

du plaisir dans cette nouvelle fonction.

Le 8 décembre, nous avons eu la visite de Madame le Préfet Evelyne Voutaz pour le contrôle des documents. Ce fut très intéressant et très instructif.

Le nouveau règlement du Village est en consultation. Il devrait être prêt pour l'assemblée de juin 2017.

Il termine en remerciant ses collègues pour leur disponibilité, leur engagement et leur travail, Madame Catherine Golay, Boursière, Madame Brigitte Kull secrétaire pour leur travail très apprécié.

Il remercie aussi les membres de cette Assemblée pour leur confiance et leurs encouragements. Il nous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2017. Il invite chacun à profiter du vacherin offert par le Village.  
**MERCI A TOUS.**

4. Eric Rochat nous présente le rapport de la Commission du budget 2017. Elle était composée de

Messieurs Albert Meylan

Robert Meylan

Jean-Claude Blattmer

Christophe Bonny

Eric Rochat

Barnabé Bodenmann était excusé, retenu par d'autres obligations.

Le Conseil administratif était représenté par Monsieur Alfred Luthi, Président et Monsieur Patrice Masson, dicastère des finances, ainsi que la Boursière Madame Catherine Golay. Merci aux délégués pour les informations données et les réponses apportées.

Remarques – Administration générale :

Le tarif horaire pour les personnes engagées temporairement passe de 20.-- à 25.--.

Les subsides aux Sociétés ont diminué de 200.-- (Le Daphné est en veilleuse, faute d'effectif).

Les subventions pour les abonnements au Téléski et le Centre Sportif pour les enfants ont été renouvelées.

Finances :

Le montant des impôts est fixé à Fr. 200'000.-- au lieu de 250'000.- pour le budget 2016. l'évaluation est difficile en raison du décalage entre les taxations définitives et les acomptes versés. En 2015, le montant budgeté est de Fr 250'000.- et le montant encaissé Fr. 115'000.--.

Bâtiments :

Une partie des frais, concernant l'Hôtel de la Poste, La Villageoise et la Bruyère

est calculée sur une demi-année pour des raisons de rénovation de l'Hôtel et la vente de la Villageoise et la Bruyère.

Concernant ces ventes, il y a eu des investisseurs, qui ont renoncé en raison d'un rendement trop bas, vu le montant faible des loyers.

Pour Germinal, la boulangerie, il est prévu un goudronnage de la place côté vent et refaire le marquage des places. Le Conseil cherche une solution pour satisfaire les usagers et éviter le squattage des employés de Breguet. La Commission suggère une location pour les places réservées.

A la grande salle, les tables et les chaises seront remplacées; elles sont vieillissantes. Même si les charges sont supérieures aux locations, La Commission relève la grande utilisation pour toutes sortes d'activités.

Pas de remarques pour les autres bâtiments.

**Travaux – Eclairage public:**

Rien n'est prévu de nouveau.

La Commission demande d'accepter le budget qui prévoit :

Aux charges	Fr. 816'072.95
Aux recettes	Fr. 816'520.--
Bénéfice présumé	Fr. 447.05

Felix Morand signale qu'une quinzaine d'arbres encombre plus ou moins la Piste Vita. Il faudrait demander au Service Forestier de faire un nettoyage pour que cette piste ait bonne façon. Réponse, un travail a déjà été fait. Le Village est propriétaire de forêts lui confirme-t-on.

Georges Masson signale qu'il y a plusieurs propriétaires, La Commune, Le Village, et un autre pas connu.

Le préavis est accepté sans opposition.

5. Pour le plafond d'endettement, c'est la même Commission que pour le budget.

Le but de ce préavis est de déterminer la limite que le Conseil Administratif ne doit pas dépasser en matière d'endettement ou d'engagement financier.

Contrairement aux Communes qui ont la charge du réseau routier, le réseau d'eau ou épuration qui n'ont aucun rendement, notre Fraction de Commune possède et gère un patrimoine immobilier, agricole et forestier qui rapporte et serait négociable en cas de graves problèmes

Si l'on se réfère aux tableaux joints au préavis, on constate que les chiffres indiqués ressortent en partie de la comptabilité et en partie de l'estimation. C'est ensuite par des formules mathématiques dictées par l'Etat que l'on obtient la limite financière à ne pas dépasser.

On constate que les projets futurs se limitent, pour les 5 ans à venir, à la rénovation de l'Hôtel de la Poste, en espérant que cela pourra se réaliser.

Le Conseil propose donc de limiter ce plafond à 4'500'000.-- alors qu'il était de Fr. 4'652'000.-- pour la période précédente. L'Etat n'a jamais fait de remar-

ques sur ce montant.

Consciente que cette somme est montrée comme « inquiétante » la Commission se rallie à la proposition du Conseil en se rassurant que la valeur financière actuelle de l'ensemble des bâtiments du Village n'est pas négligeable.

De plus, toute dépense importante doit être soumise à votre autorité bienveillante.

La marge de cautionnement est fixée à Fr. 80'000.-- (inchangé). Le Village est toujours caution pour les Aristochats auprès de Raiffeisen. Ce bâtiment est une vieillerie qui est telle quelle depuis sa fondation. Selon un échange avec la présidente de la Fondation, en accord avec leur Fiduciaire, cette caution va être annulée.

La Commission invite l'Assemblée à accepter le préavis ainsi libellé :

1. Fixe le plafond d'endettement à Fr.4'500'000.-- pour la durée de la législature 2016 - 2021
2. Fixe à Fr. 80'000.-- le plafond de risque pour cautionnement et autres engagements pour la durée de la législature 2016 – 2021.

Pierre-Maurice Rochat fait remarquer une petite erreur. Sur le préavis il est mentionné Fraction de Commune du Brassus.

Felix Morand demande si les Fr. 100'000.- pour le Télési des Esserts sont compris dans le Budget. Non, répond la Boursière, Madame Catherine Golay, c'est déjà payé.

Les deux préavis sont admis un à un sans opposition.

6. Christiane Betschen remercie le Village pour la petite cérémonie pour les personnes de 80 ans et plus avec le petit cadeau. Elle remercie aussi toutes les personnes qui ont oeuvré pour la sécurité de la rue de la Fontaine. Cela aura son effet.

Eric Rochat remercie le Village pour la réalisation du magnifique du parc de l'Hôtel de la Poste. Cela fait un grand bien pour l'établissement.

Philippe Gauljoux a un petit souci avec la neige déblayée par l'Entreprise Carlin à côté de sa maison. Il se demande comment trouver une solution.

Aurore Franchine répond à Albert Meylan que pour le parc de l'Hôtel de la Poste, les délais ont été respectés, de même pour les devis; des candélabres ont été déplacés. Un traçage provisoire a été fait. La Commune a été contactée pour le déneigement en remplacement de Carlin. Pour la vente de la Villageoise et la Bruyère certains se sont intéressés., Malheureusement, en raison des loyers trop bas, il n'y a pas eu de suite. On est en attente. On n'est pas dans une bonne conjoncture de vente.

Felix Morand rappelle que Monsieur Michel Rochat avait demandé que l'on fasse quelque chose pour la pierre à Napoléon à l'abandon. Il faudrait nettoyer cet endroit en mémoire de Michel Rochat. On pourrait consacrer 1'000.-- à ce travail si l'on songe aux montants importants pour la bonne marche du Village.

Jean-Claude Blattmer a souci que des skieurs ou autres tombent du mur de soutènement du parc de l'Hôtel malgré la barrière.

Aurore Franchini répond que l'on est aux normes. On est tenu de respecter ces normes. S'il y a beaucoup de neige, on ne verra plus la barrière. On est assurés en cas d'accident. On ne peut pas faire plus-

Christiane Betschen insiste et affirme que c'est dangereux. Avec la neige, quelqu'un pourrait tomber. L'assurance, c'est bien joli, mais cela est bien illusoire en cas de blessure ou pire.

Patrice Masson dit que si nous avons mis un grillage, en cas d'accident, c'est le Village qui aurait dû payer. Comme on est aux normes, ce ne serait pas au Village de payer.

Patrice Masson remercie Madame Flaction pour l'entretien des WC public et tous les autres concierges.

Bernard Stucki demande que l'on fixe l'assemblée d'automne. Pour le printemps c'est OK. (12.06.2017).

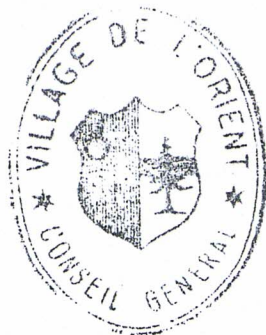
Bernard Stucki parle du contre-rendu dans la FAVJ. Willy Meylan le fait. Il demande aussi que les préavis soient faits un plus tôt. Il demande une Commission en quelque sorte au cas où il y aurait un préavis pour éviter de faire trente six téléphones. Par exemple pour le nouveau règlement (Alfred Luthi). Sont nommés pour le nouveau règlement.

Christiane Betschen  
Roland Zahnd  
Anne-Françoise Bodenmann  
Pascal Golay  
Christian Piguet

Le Président remercie chacun (toujours les mêmes têtes) d'être venus Faites venir des jeunes. Il souhaite à tous un bon appétit et santé.

A 21h05 la séance est levée  
L'Orient, le 1er mars 2017

Le Président:  
Bernard Stucki



Le secrétaire:  
Willy Meylan

